

BREAKING NEWS

Les **négociations sur la simplification de la rémunération** débuteront le 23/05/24.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous avec des éléments factuels.

La présence de vos nombreux élus **CFE-CGC** de proximité vous permettra d'accéder à une information claire et vérifiée.



| DECLARATION

La vie quotidienne des salariés du réseau AEP :

Le réseau est en souffrance.

La **CFE-CGC** vous alerte depuis plusieurs mois sur les **irritants**, les **difficultés** au quotidien des salariés du réseau AEP..

ACO2 :

le réglementaire mis en avant se serait-il assoupli ?

3 directives différentes en moins d'un mois...Comment être serein et efficace face au client, sans compter **les affaires annulées** en fin de période de stim qui deviennent malheureusement éligibles hors stim le mois suivant.

DISCOVERY : le bug persiste

Depuis mi-novembre 2023, et encore évoqué lors du CSE du mois de mars, **de trop nombreuses collectes Discovery ne se sauvegardent plus**. Bien que le process de clôture soit respecté, des masses d'informations essentielles ont disparu, jusqu'à des dates de naissances. Il ne se passe pas un jour sans que nous ne soyons alertés, ce **dysfonctionnement** touche encore toutes les populations de manière aléatoire.

La **CFE-CGC** demande une sérieuse **prise en charge de la Direction** sur ce point qui pénalise encore au quotidien le réseau, la production et le réglementaire.

QUALITE DE SERVICES rien ne va plus :

Les attestations Madelin, PER, Santé inaccessibles par les clients et par les producteurs.

Espace client documents limités à 150.

Service santé délai de réponse d'un mois.

Sans évoquer les problématiques NDF, CONCUR...liste non exhaustive.

CONCLUSIONS :

A tout ces **irritants** s'ajoute la **chute de la productivité** au 1er trimestre :

Les **APE** en baisse !

Les **apports nets** en négatifs !

La **collecte épargne** en chute malgré les ACOs !

Les **rémunérations** en berne !

Le moral des salariés est très impacté !

La CFE-CGC vous demande le Grenelle du collaborateur.

Etes-vous prêts à écouter, enfin, la voix du réseau ?



Francisco CANETEY MUNOZ

francisco.caneteymunoz@axa.fr

06 11 55 26 03

NEWS

Compte tenu de l'ultimatum de la **CFE-CGC** et au regard de la situation actuelle de l'outil **CONCUR** qui semble s'améliorer, **le déploiement se généralise.**

| Point activité



SANTE

- CA : 34,1%
- APE : -1,2%



PREVOYANCE

- CA : 7,3%
- APE : -3,1%



RETRAITE AIDEE

- CA : 3,9%
- APE : -13,4%



EPARGNE

- Collecte PUVL -4,4%
- Tx UC : -1,52%
- Tx diversification : ?%



IARD

- CA : -7,4%
- Dont CA Auto : -10%
- Dont CA MRH : -4,7%

Dans le cadre des **remplacements à vide** pour les contrats **Santé** à des fins de **défense** de Portefeuilles, la **CFE-CGC** demande qu'aucune sanction pour le producteur ne soit envisagée.

La **Direction** se veut **rassurante** sur les chiffres à fin mars.

La **CFE-CGC n'a pas la même lecture** des résultats, nous nous inquiétons de l'impact sur la rémunération des salariés du réseau.

La **CFE-CGC met en avant la baisse du moral** des commerciaux et les difficultés business rencontrées.

La **CFE-CGC demande** à la Direction d'envisager **des mesures fortes**, innovantes et incitatives pour le Quad2 arrivant, afin de pouvoir redynamiser le réseau.

Concernant les campagnes ACO, la Direction nous informe que la quasi-totalité des affaires étaient en défaut de conseil et reconnaît les **défaillances de communication**.

La **CFE-CGC** demande et obtient la confirmation qu'il n'y aura pas de mise en cause d'ordre réglementaire sur la commercialisation des fonds ACOs.



Magali GROSOGÉAT
magali.grosogeat@axa.fr
06 62 13 78 29



Yannis COUZIN
yannis.couzin@axa.fr
06 81 27 61 35

| Bilan du pilote « Assurances Collectives »

La **Direction** dresse un **bilan globalement positif du pilote**.

A l'instar des Collectives Santé, les Assurances Collectives Retraite et Prévoyance deviennent **obligatoires**.

Depuis janvier 2022, le pilote expérimente un **partenariat entre notre réseau AEP et les Assurances Santé Collectives (ASC)**.

Les Assurances Collectives nécessitent une **expertise basée sur des compétences techniques et commerciales** régulièrement actualisées.

- Satisfaction des chefs d'entreprises
- Un outil supplémentaire de conquête et du multi-équipement
- Générateur d'activité pour nos Conseillers sur une cible de clients stratégiques
- Bonne qualité des interactions entre les 2 réseaux

La **CFE-CGC** souhaite que le réseau bénéficie d'une expertise sur les Collectives permettant de satisfaire une clientèle stratégique.

La **CFE-CGC** demande de pouvoir renforcer les interactions avec les ASC par plus de communication, d'échanges et d'actions communes.

La **CFE-CGC** souhaite un système de rémunération lisible et attractif afin de se projeter.

La **CFE-CGC** demande et obtient que les accès soient maintenus pour les porteurs de code FIA actifs avec une formation régulière et l'accès à la marguerite.



La **CFE-CGC** dénonce un manque de suivi sur les filières d'expertise notamment sur la filière S



Gilles ASSOUS
gilles.assous@axa.fr
06 72 48 13 29



Christophe ROYER
christophe.royer@axa.fr
06 07 15 36 23

Information sur le Bilan Social 2023

Les effectifs :

2699 CDI en activité VS 2764 en 2021 soit **une baisse de 2,35%**.

La **CFE-CGC** s'inquiète et alerte à nouveau la Direction sur la diminution constante de la taille du réseau.

La **CFE-CGC** demande :

- La mise en place rapide du nouveau Comité d'Intégration.
- Des mesures face à la décroissance forte de nos effectifs notamment des 5/9 ans.

Absentéisme :

Un taux de 6,8% encore trop élevé.

Nous remarquons une nette diminution des Accidents de Travail et de Trajet.

Toutefois, la **CFE-CGC** met en exergue un taux encore trop élevé d'arrêt maladie (courte et longue durée).

La CFE-CGC prévient des Risques Psychosociaux et Organisationnels susceptibles d'être à l'origine de ces arrêts.

Rémunérations

Lors de nos instances 2023, nous avons alerté à plusieurs reprises la Direction sur **la baisse constante des OMP dans le réseau.**

Dans un contexte inflationniste, la **CFE-CGC** déplore une baisse de rémunération moyenne

de 1,35% sur les 3 dernières années.

La CFE-CGC attend de la Direction des mesures fortes, innovantes et incitatives afin de pouvoir redynamiser les rémunérations du réseau.



Point emploi :

Dans son plan d'action 2024/2026, en termes d'entrées/sorties, la Direction ambitionne un apport net positif annuel de **+100 commerciaux.**

Pour la **CFE-CGC**, cette ambition va dans le bon sens pour le développement du réseau, toutefois nous resterons très **attentifs sur le suivi mensuel.**

Nous demandons à la Direction un retour précis sur les causes de départs de l'entreprise, à des fins d'analyse.

Suite à la présentation du bilan social par la Direction, la **CFE-CGC** déplore un **bilan décevant.**

L'avis sera donné par les Organisations Syndicales lors du prochain CSE.



Yannick ROUTTIER
yannick.routtier@axa.fr
06 74 59 46 24

Allocations d'ancienneté

Ancienneté	Taux de Calcul	Niveau 1 : CCC	Niveau 2 : RC/AC
		Base RMA 21150 €	Base RMA 21830 €
3 ANS	1,50%	317,25 €	327,45 €
4 ANS	2%	423 €	436,60 €
5 ANS	2,50%	528,75 €	545,75 €
6 ANS	3,25%	687,37 €	709,47 €
7 ANS	4%	846 €	873,20 €
8 ANS	4,75%	1 004,62 €	1 036,92 €
9 ANS	5,50%	1 163,25 €	1 200,65 €
10 ANS	6,25%	1 321,87 €	1 364,37 €
11 ANS	7,25%	1 533,37 €	1 582,67 €
12 ANS	8,25%	1 744,37 €	1 800,97 €
13 ANS	9,25%	1 956,37 €	2 019,27 €
14 ANS	10,25%	2 167,87 €	2 237,57 €
15 ANS	11,25%	2 379,37 €	2 455,87 €
16 ANS	12,50%	2 643,75 €	2 728,75 €
17 ANS	13,75%	2 908,12 €	3 001,62 €
18 ANS	15%	3 172,50 €	3 274,50 €
19 ANS	16,25%	3 436,87 €	3 547,37 €
20 ANS	17,50%	3 701,25 €	3 820,25 €
21 ANS	19%	4 018,50 €	4 147,70 €
22 ANS	20,50%	4 335,75 €	4 475,15 €
23 ANS	22%	4 653,00 €	4 802,60 €
24 ANS	23,50%	4 970,25 €	5 130,05 €
25 ANS	25%	5 287,50 €	5 457,50 €

Pour information

Les allocations tiennent compte d'un **abattement proratisé** selon la durée de l'absence en cas d'arrêt maladie. (pas d'abattement pour les temps partiels et/ou thérapeutiques/accidents du travail/congés maternité).

Veuillez trouver les Conventions Collectives Nationales par statuts.

- **Commerciaux N1, N2**
- **Inspecteurs**

Questions CFE-CGC

La **CFE-CGC** demande d'intervenir au plus vite auprès d'AXA Service Maroc (ASM) afin que leurs interventions soient plus professionnelles et plus efficaces.

La Direction s'engage à mettre en place une action de professionnalisation.

La **CFE-CGC** demande à la Direction si un RC/IC avec MA est autorisé à réaliser de la production sans la présence de son MA (hors VAD) ?

Réponse de la Direction : Les actions du RC/IC se font avec le Concours du MA.

A titre exceptionnel il peut réaliser une affaire seul.

DISCOVERY, La Direction rappelle que compte tenu du Bug aléatoire qui impacte DISCOVERY, il est important que les incidents soient systématiquement remontés à l'assistance afin que ceux-ci puissent être résolus.

BIG EXPERT, les règles d'accès **ICI**

COOPTATION, Suite à plusieurs demandes restées sans réponse, la CFE-CGC demande la remise en vigueur d'un droit d'usage sur la prime de cooptation pour les animateurs



Aurelie JEAN
aurelie.a.jean@axa.fr
06 61 32 56 30

Cliquez/touchez l'image et retrouvez, l'équipe **CFE-CGC** du CSE AEP



fédération Assurance

Pour rejoindre la **CFE-CGC**, cliquez/touchez l'image

ENSEMBLE
On va plus loin !